

Bienvenue au CRAPAUD !



À la racine des choses...



Groupe de Recherche en Intérêt Public
de l'UQAM

Document d'introduction au
Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable

Contenu

Qu'est-ce que le CRAPAUD?.....	2
Quels sont les projets du CRAPAUD?.....	2
L'organisation collective du CRAPAUD.....	3
Coordinateur-trice-s, membres et bénévoles	4
Partenariats et financement.....	5
Procédures.....	6

Qu'est-ce que le CRAPAUD?

Le CRAPAUD a comme mission de développer et promouvoir une agriculture urbaine plurielle, accessible, créative et viable par l'expérimentation, la pratique, l'autogestion, la recherche, la diffusion et l'action politique.

Dénonçant l'hégémonie végétale de la pelouse, la mécanisation polluante de l'entretien paysager, le coût environnemental exorbitant relié au transport de la main d'œuvre et de la disposition des matières résiduelles et l'omniprésence des espaces bétonnés, le CRAPAUD tend à diversifier l'aménagement paysager des milieux institutionnels par des plantes comestibles indigènes. Œuvrant à l'UQAM, le CRAPAUD se fait un devoir d'engager des étudiant-e-s à des fins de stages, de recherche ou d'emplois d'été rémunérés.

La localisation est au cœur du projet. Cela se traduit par la diminution des coûts de transport associés à la production agricole en ville qui permet de s'approvisionner en produits alimentaires de proximité. Mobilisant également la communauté environnante, le CRAPAUD se veut ouvert sur les différentes possibilités de partenariat avec des organismes à but non-lucratif œuvrant dans les quartiers avoisinants sur les causes environnementales et sociales.

Quels sont les projets du CRAPAUD?

*** Jardins collectifs**

Le projet de jardins collectifs a pour but de mobiliser la communauté étudiante de l'UQAM et du quartier environnant, dans un contexte d'apprentissage, d'échanges, d'expérimentation et de production alimentaire.

Le CRAPAUD utilise ses jardins urbains au sol de façon collective, où les membres se partagent les récoltes. Ce sont ces membres qui participent à toutes les étapes de l'aménagement des espaces et de la production horticole : culture de semis, préparation des jardins, détournage, plantation, arrosage hebdomadaire, désherbage, fertilisation, binage, récolte, etc.

Les projets horticoles du CRAPAUD se concentrent principalement au Complexe des sciences de l'UQAM. Afin de démontrer différentes méthodes de culture, les jardins du CRAPAUD comprennent des parcelles en pleine terre mais aussi de nombreux jardins hors-sol. Dans ces derniers, on retrouve des bacs à réserve d'eau, des Smart Pots, des Root Pouchs, des Bacsacs, des Éco-box et des demi-barils, ainsi que plusieurs structures verticales. Deux terrasses sont aussi aménagées.

En 2013, les jardinier-ère-s bénévoles étaient divisé-e-s en comités :

- Comité plantes médicinales
- Comité champignons
- Comité terrasse pavillon design
- Comité jardins productifs
- Comité art jardin

*** Compostage**

Ce projet est intimement lié à celui de jardinage collectif puisque le système de compostage sert à la fois à disposer des résidus végétaux et à produire l'amendement nécessaire à la production agricole.

De 2009 au printemps 2012, le CRAPAUD avait mis à la disposition de la communauté de l'UQAM 12 bacs de compostage libre-service et disposait de deux composteurs en bois à compartiments et d'un composteur rotatif permettant de produire environ 9 tonnes de compost mûr chaque année. Dû à une problématique de rongeurs, les bacs de compostage en libre-service ont été enlevés, mais les bacs en bois et le composteur rotatif ont pu être conservés. À l'été 2013, nous remettons en marche les installations de compost et dotons les jardins de l'École de Desing de leurs propres installations, en partenariat avec le Sétue. Si notre objectif ultime est d'arriver à composter la totalité de la matière organique produite sur les lieux de l'UQAM, nos moyens sont plutôt limités. Devant le blocage institutionnel à l'idée d'accepter un composteur industriel (option envisagée en 2011) le compostage à grande échelle ne peut que se faire via des partenariats locaux avec les autres groupes étudiants et communautaires œuvrant à proximité.

*** Ruchers urbains**

Créé en 2011, le premier rucher du Crapaud comportait 2 ruches installées au Complexe des sciences de l'UQAM. À l'été 2012, le rucher s'est déplacé au Pavillon de Design et se compose maintenant de 6 ruches, dont l'une de type "top bar".

Les objectifs du projet sont de:

- Développer un outil pouvant servir à de nombreuses recherches en sciences de l'environnement et à la formation universitaire;
- Sensibiliser la communauté universitaire à l'importance des abeilles pour l'environnement;
- Favoriser la biodiversité sur le campus et ses environs;
- Contribuer au mouvement mondial de protection des abeilles;
- Produire du miel sur le campus de l'UQAM;
- Offrir un espace de formation et d'éducation

Le rucher du Crapaud est porté par des apicultrices et apiculteurs qui collectivement ont décidé de mettre sur pied et d'animer ce projet. Les membres ont participé aux différentes tâches entourant sa mise en oeuvre qui va des discussions institutionnelles, au suivi des essaims et à la récolte du miel, en passant par la construction des ruches et l'organisation d'activités de sensibilisation, etc.

*** École d'été en agriculture urbaine**

Le CRAPAUD croit et mise sur l'éducation populaire afin de favoriser le partage des connaissances entre tous et pour tous, sur des sujets touchant de près à l'AU. C'est dans cette perspective que nous organisons, chaque année, l'École d'été sur l'agriculture urbaine, ainsi que Terre en ville.

Depuis 2009, le CRAPAUD, en association avec l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, convie les citoyen-e-s, les professionnels des organismes communautaires, de la sphère publique (Gouvernements, Villes, Municipalités), du secteur privé et de la sphère académique (Chercheur-e, professeur-e, étudiant-e) à cinq jours de formation, d'échanges, de débats et de réseautage sur l'agriculture urbaine (AU) et ses différentes facettes. À chaque année, plus de 80 personnes répondent à l'appel.

Terre en Ville est l'événement tous publics de l'École d'Été sur l'Agriculture Urbaine : festival de films sur l'AU et autres événements.

*** Camp de jour sur l'agriculture urbaine.**

Le projet initial s'adressait à des jeunes de 5 à 12 ans, des camps d'une semaine remplie d'apprentissages pratiques et ludiques sur l'agriculture, la flore et la faune urbaine. Le projet a vu le jour en 2012 et, dû à des problèmes de responsabilité légale avec l'UQAM, a pris fin en 2013. L'idée de réaliser des activités avec les enfants a évolué vers l'organisation d'ateliers et de visites pour les CPE et les camps de jour – qui ont débuté à l'été 2013.

L'organisation collective du CRAPAUD

Qui sont les membres du CRAPAUD ?

Le CRAPAUD est une organisation collective autogérée par les membres. Le Collectif compte sur la participation et l'implication active de ses membres. Les membres du CRAPAUD sont tous ceux et celles qui s'impliquent directement dans les projets du Collectif. Il ne faut pas nécessairement être issu de la communauté universitaire pour y participer activement.

Le rôle des membres est de prendre part aux idées et projets portés collectivement par le collectif dont le fonctionnement s'inspire de l'autogestion. Ils et elles sont appelés à s'impliquer dans la création d'un collectif qui est ouvert, vivant et dynamique, soit en participant bénévolement ou de façon rémunérée, au développement de l'un ou l'autre des projets. Le membership au CRAPAUD n'est officialisé par aucune carte de membre afin de permettre une adhésion plus rapide au collectif. On le veut inclusif de façon à simplifier l'accueil de nouveaux membres.

Qui dirige le CRAPAUD?

En tant que collectif, le CRAPAUD n'est dirigé par aucun individu en particulier. Ce sont les membres actifs des projets qui définissent les orientations de chacun des projets. Ce mode de fonctionnement permet une participation moins hiérarchisée qui est portée véritablement par les personnes qui travaillent sur le terrain. Néanmoins, les assemblées du collectif sont l'instance décisionnelle du CRAPAUD. Elles regroupent des membres désireux de réfléchir et d'agir sur nos orientations et notre organisation et ayant manifesté une volonté de s'engager dans une démarche de structuration et de développement du collectif. Lorsqu'ils se réunissent, les décisions se prennent par consensus. Les assemblées définissent les grandes lignes du CRAPAUD afin de créer un collectif cohérent qui respecte les objectifs qu'il s'est donnés. Ainsi, les projets jouissent d'une autonomie relative puisqu'ils doivent se conformer aux orientations générales formulées par l'assemblée des membres.

Voir les « Lignes directrices sur l'organisation collective » pour plus d'information sur le mode de fonctionnement au CRAPAUD.

Coordinateur-trice-s, membres et bénévoles

Que fait la co-coordination?

Formellement, la co-coordination exécute certaines tâches administratives et s'assure de la coordination des décisions transversales à l'ensemble des projets, selon les orientations décidées par l'assemblée générale des membres. La gestion administrative (budget, demandes de subvention, communication, etc.) incombe *de facto* à la coordination. Si la coordination croule sous le travail, il est possible de solliciter de l'aide aux membres du collectif. La coordination est également responsable de l'embauche de personnel (création de l'offre d'emploi, diffusion et entretiens) et elle communiquera le choix du candidat au reste de l'assemblée pour qu'il soit approuvé par celle-ci.

Qui sont les porteurs et porteuses de projets?

Il y a un-e porteur-se pour chaque projet, décidé de manière consensuelle dans chacun d'eux pour une période déterminée. Les porteur-se-s de projets doivent entreprendre des démarches afin de consolider leur comité afin de les rendre le plus autonome possible. Ils et elles se tournent vers la coordination afin d'être supporté-e-s dans les demandes de subventions et afin d'entreprendre des démarches à l'interne.

Quel est le rôle d'un-e bénévole?

Le rôle des bénévoles au CRAPAUD peut être très diversifié. Ce rôle peut être aussi vaste que le bénévole le souhaite puisque le collectif valorise fortement ce type d'implication. Même que, sans le travail des bénévoles, le CRAPAUD n'aurait pas pu voir le jour, ou du moins, les projets qu'il a développés n'auraient pas eu la même portée. En effet, depuis sa fondation, le CRAPAUD a énormément profité de l'énergie et de la créativité des personnes qui ont donné leur énergie au collectif. Ainsi, le bénévolat peut prendre la forme d'une implication directe dans les projets, même que les employés du CRAPAUD sont tenus d'offrir du temps bénévole afin de favoriser la réussite des projets.

Est-ce que les bénévoles sont consultés au même titre qu'un-e membre permanent-e?

Les bénévoles sont consulté-e-s dans la mesure où ils et elles assistent aux réunions des projets auprès desquels ils et elles participent. C'est à travers ces espaces de délibérations que les bénévoles soumettent leurs propositions. La réalisation des idées n'est pas garantie puisque ces dernières doivent correspondre à la mission et aux objectifs qui sont formulés par l'assemblée du collectif.

À qui l'on peut poser des questions sur le collectif? Qui a le temps pour cela?

Les questions qui concernent le collectif peuvent être adressées aux co-coordonnateur-trice-s ainsi qu'à toute-s les membres du collectif.

Partenariats et financement

Quel rapport le CRAPAUD entretient avec l'UQAM?

Le CRAPAUD est situé à l'UQAM. La relation avec l'UQAM a toujours été laborieuse, entre autres due à l'encadrement et la régulation institutionnelle. Cependant, les membres du CRAPAUD ont exprimé le désir d'y rester, entre autres, parce qu'ils et elles étudient dans cette institution, mais aussi parce qu'ils et elles espéraient en la possibilité d'un plus grand financement. Donc, les membres du collectif tiennent à leur autonomie tout en développant des partenariats avec d'autres organismes.

Par exemple, le projet des jardins a eu plusieurs accrochages avec l'UQAM, notamment dû à une communication déficiente. Les membres du projet du camp de jour ont eux-aussi dû surmonter plusieurs embûches pour réaliser leur projet : les procédures à suivre avec les instances telles que les SVE, le SPS et le SIE n'étaient pas claires et ont conséquemment causé certaines difficultés. D'autres projets du CRAPAUD ont échoué surtout à cause de contraintes institutionnelles : l'installation d'un composteur industriel financé par le Fonds Éco-IGA; l'installation d'un mur végétal offert par le Jour de la terre; et la construction d'une serre dans la cour intérieure du Complexe Pierre-Dansereau.

Pour conserver son ancrage à l'UQAM, le CRAPAUD doit maintenir des liens avec certains acteurs et répondre à certaines exigences. Le CRAPAUD a donc développé des liens avec des acteurs institutionnels (comme l'Institut des sciences de l'environnement), ce qui nécessite une disponibilité pour les rencontres et un investissement en temps.

Avec quels acteurs le CRAPAUD collaborent-ils plus régulièrement?

Le CRAPAUD collabore avec plusieurs acteurs, tels que l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESS), l'Institut des sciences de l'environnement (ISE), le Service à la vie étudiante (SVE), le Service des immeubles et des équipements (SIE), la compagnie Strathmore et plusieurs autres. Le collectif est membre du Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQAM (GRIP-UQAM). Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'organigramme des partenaires du CRAPAUD.

Quelles sont les sources de financement du CRAPAUD?

Aucun projet du CRAPAUD n'est reconduit d'office puisqu'ils dépendent tous d'un financement externe. Le projet qui jouit le plus d'une stabilité est celui des jardins collectifs puisque le financement est récurrent pour une durée de 3 ans.

Subventions internes (UQAM):

Cotisation annuelle non-obligatoire - CANO
Service des immeubles et de l'équipement
Fonds Vert UQAM
Associations étudiantes

Subventions externes :

Emploi Été Canada
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (Campus écodurables)
Forum Jeunesse de l'île de Montréal (FRIJ)
Fonds pour la résilience alimentaire
Fondation BÉATI
Etc.

Dans quel contexte politique le Crapaud évolue-t-il précisément?

Il est à noter que la ville de Montréal compte aujourd'hui environ 1 800 000 habitants, mais ne dispose que de 8 200 parcelles unitaires, ce qui représente approximativement 1 parcelle de 2 mètres carré pour 220 habitants (Regroupement des Jardins Collectifs du Québec, 2007). Afin de garantir la sécurité alimentaire de la population montréalaise, plusieurs initiatives créatives en agriculture urbaine devront voir le jour au cours des prochaines années. En ce sens, l'université a un rôle primordial sur l'élaboration d'alternatives fournissant un terreau fertile à la recherche et au développement de solutions innovatrices. Dans ce contexte, le CRAPAUD participe au Groupe de travail pour une consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal (GTAU) qui regroupe différents organismes qui travaillent à faire de l'agriculture urbaine une réalité plus accessible et acceptée de tous.

Procédures

Quelle est la procédure d'embauche de salarié-e-s?

Comme on le sait bien, faire le recrutement d'un-e employé-e au sein du collectif est un choix qui allège les procédures liées à l'embauche : limite le travail de communication pour le recrutement, limite le nombre personnes à passer en entrevue, entraîne moins de formations de l'employé-e, permet d'avoir une connaissance accrue du / de la candidat-e, le-la candidat-e est mieux positionné-e pour représenter le collectif, ses pratiques et ses valeurs. Il est donc tout à fait normal d'avoir recours à ce genre de pratique. Il est cependant important de formaliser le plus possible la procédure de façon à assurer un processus transparent et impartial. Aussi, cela permet d'éviter que le collectif se prive de personnes potentielles auxquelles il n'aurait pas pensé.

Voici une marche à suivre pour le processus de recrutement :

1. Ne pas présumer des intentions de qui que ce soit pour un poste à combler.
Que le comité ou les membres du projet concerné par l'ouverture de poste établisse, en concertation avec la coordination les conditions du contrat (Date de début et de fin du contrat, aptitudes recherchées, principales tâches, nombre d'heures / semaine, salaire, moyens et délais pour postuler) ;
2. Que ce comité tienne informés les membres du collectif de l'existence du contrat (assurer la diffusion de l'offre d'emploi auprès de tous les membres du collectif) ;
3. Que ce comité *reçoive les candidatures et sélectionne de manière transparente et collégiale* le-la candidat-e. Que cette sélection implique un processus d'entrevue si plus d'une personne s'intéresse au poste ;
4. Que le poste soit ouvert à « l'externe » si on ne trouve pas personne au sein du collectif et si le comité de sélection - en consultation avec les membres impliqués sur le projet ou le comité concerné par l'offre d'emploi - juge adéquat qu'un-e candidat-e de l'extérieur remplisse ces fonctions.

Quelle est la politique salariale ?

Par souci d'égalité entre les employé-e-s, le taux horaire pour les employé-e-s du CRAPAUD est de 16\$/h. Cette politique se place au dessus de celle que l'UQAM formule.